

BAREME HONORAIRES

Au 01/05/2024

Rémunération à la charge du vendeur TVA à 20% incluse

Honoraires de Transaction TTC Maximum

> 0 à 65 000 €	5 000 € TTC
> 65 001 à 120 000 €	8 %

> 120 001 à 200 000 € 7 %

> 200 001 à 500 000 € 6 %

> 500 001 à 1 000 000 € 5 %

> 1000 001 et + 4 %

> Terrain à bâtir 9 %

Viager (les taux d'honoraires ci-dessus sont appliqués sur la valeur vénale)

> Garage, Cave, Parking: 10% T.T.C. (avec un minimum de 3000€ TTC) Pré état daté - 80 € TTC

Avis de valeur: 250 € TTC et 380 € TTC pour un Viager

Inter-agence : le barème qui s'applique est celui du détenteur du mandat





Groupement d'agences

Signature électronique





galian

Sécurisation fonds Mandants



Avis Clients Certifiés

Honoraires de Location vide ou meublée

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20.00% à la charge du locataire :

-Honoraires de visite, Constitution dossier locataire et Rédaction du bail : 10€/m²
-Honoraires de réalisation de l'Etat des lieux d'entrée : 3€/m²

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20.00% à la charge du bailleur :

-Honoraires d'entremise et de négociation : 1,00€/m²

-Honoraires de visite, Constitution dossier locataire et Rédaction du bail : 10€/m²
-Honoraires de réalisation de l'Etat des lieux d'entrée : 3€/m²

Honoraires de location bail commercial, professionnel, garage et parking

16% TTC à la charge du preneur et du bailleur

Gérance d'Immeuble :

Honoraires de gérance

8% H.T. soit 9,6% T.T.C. des sommes encaissées

Garantie des loyers impayés : Nous consulter.



97% de nos clients recommandent nos Agences